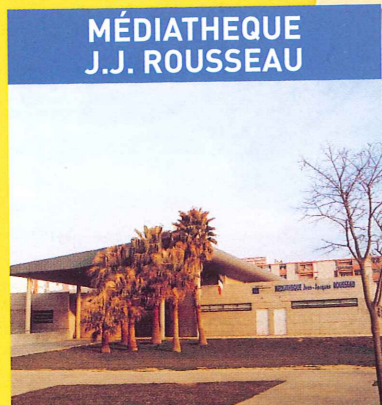
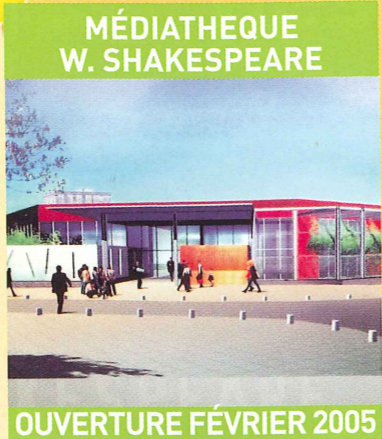


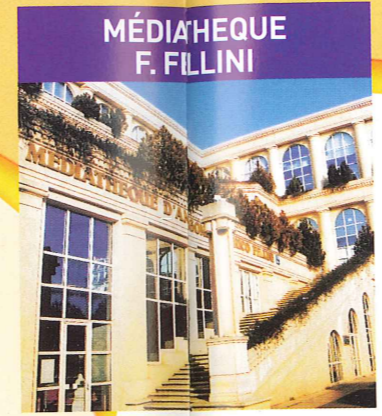
# Le réseau des médiathèques d'Agglomération prend une nouvelle dimension



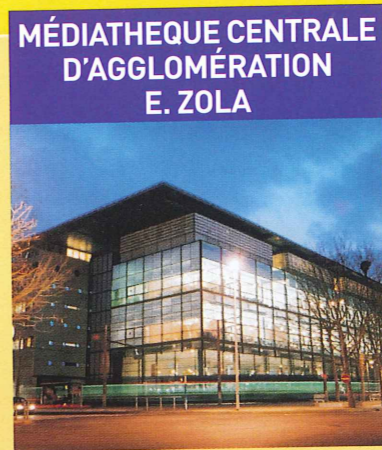
**MÉDIATHEQUE J.J. ROUSSEAU**  
230 av. du Biterrois - Montpellier  
Tél. : 04 67 10 70 20  
Arrêt de tramway : St-Paul



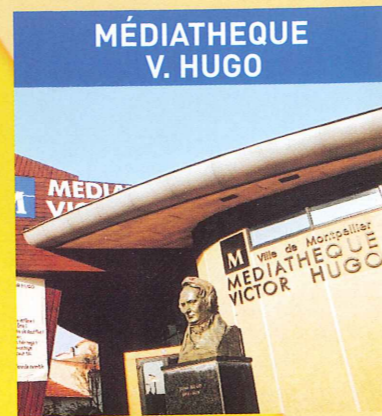
**MÉDIATHEQUE W. SHAKESPEARE**  
OUVERTURE FÉVRIER 2005



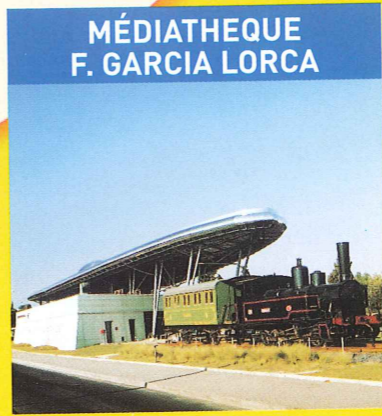
**MÉDIATHEQUE F. FILLINI**  
Place Paul Bec - Montpellier  
Tél. : 04 67 34 87 3  
Arrêt de tramway Antigone



**MÉDIATHEQUE CENTRALE D'AGGLOMÉRATION E. ZOLA**  
218, Bd de l'aéroport international  
Montpellier - Tél. : 04 67 34 87 00  
Arrêt de tramway : Place de l'Europe



**MÉDIATHEQUE V. HUGO**  
207 rue Guillaume Janvier  
Montpellier - Tél. : 04 67 27 17 17



**MÉDIATHEQUE F. GARCIA LORCA**  
162 av. de Palavas - Montpellier  
Tél. : 04 99 13 39 49



**MÉDIATHEQUE LA GARE**  
Av. du Grand Jeu - Pignan  
Tél. : 04 67 47 61 69



- Médiathèques centrales du réseau
- Médiathèques du réseau
- Futures médiathèques du réseau
- Bibliothèques gérées par convention par l'Agglomération

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, le réseau de lecture publique de Montpellier est transféré à la Communauté d'Agglomération de Montpellier : les cinq médiathèques de Montpellier, les trois bibliothèques de quartier et la médiathèque de Pignan. Prochainement, ce réseau s'amplifiera sur le territoire avec notamment les futures médiathèques Shakespeare dans le quartier du Petit Bard, Tolstoï dans le quartier d'Aiguelongue, Françoise Giroud à Castries et une médiathèque à Clapiers. Ce vaste réseau communautaire d'une dimension ambitieuse permet à toutes les personnes inscrites dans un de ces lieux de profiter des richesses et services de ces différents temples du livre, de l'image et du son.

**1 555 468** prêts à domicile en 2002. Les médiathèques de l'Agglomération connaissent un vrai succès auprès d'une population diversifiée (près de 41 000 inscrits en 2002). La lecture publique n'est pas morte. Bien au contraire ! Même si ces dernières années, l'offre s'est diversifiée - Vidéo, CD et DVD sont aujourd'hui disponibles pour les abonnés « 2/3 des documents empruntés sont des imprimés. Romans, biographies, livres d'histoire, BD... Preuve que contrairement à ce qu'on laisse souvent entendre, les gens lisent encore ! » précise Gilles Gudin de Vallerin, directeur des médiathèques de l'Agglomération de Montpellier.

Grâce à une politique concertée, ouverte aux nouveaux besoins et usages des lecteurs, livres, images et sons se sont démocratisés. La culture et les nouveaux moyens de communication sont chaque année plus accessibles dans les médiathèques de la Communauté d'Agglomération de Montpellier, véritables lieux de découverte et de sociabilité.

### Six médiathèques d'Agglomération

Dans les années 90, un plan de création de cinq médiathèques (Hugo, Rousseau, Garcia Lorca, Shakespeare, Tolstoï), spacieuses et fonctionnelles, réparties dans les différents quartiers de Montpellier, d'une médiathèque centrale (Zola) et d'une médiathèque spécialisée dans les « Images en mouvements » (Fellini) a été adopté par la municipalité montpelliéraine. Étendue sur 1 000m<sup>2</sup>, la médiathèque **Victor Hugo** est située dans le quartier du Mas Drevo. D'une forme arrondie, elle s'ouvre sur deux sections distinctes : à droite le secteur adultes, à gauche le secteur enfants. Au fond de ces salles, l'espace discothèque - vidéothèque - multimédia équipé de deux laboratoires de langues et d'une salle d'animation. La médiathèque **Jean-Jacques Rousseau**



Médiathèque Emile Zola

située dans le quartier Mosson est un vaste carré de 2 000 m<sup>2</sup> qui propose une autre disposition des services. Un équilibre est créé entre les espaces destinés aux différents publics et médias. Elle propose aux utilisateurs un grand espace « image et son », une salle de 150m<sup>2</sup> pour consulter les CDROM et Internet ainsi qu'une ludothèque à côté des traditionnels espaces « livres et périodiques » pour les adultes et pour la jeunesse.

C'est encore une nouvelle expérience qui a été mise en place à la médiathèque **Garcia Lorca**, ouverte en janvier 2001, quartier des Près d'Arènes. Dans ce bâtiment de 1200m<sup>2</sup>, CD, CDROM et vidéos sont présentés avec les livres et les périodiques dans les trois espaces multimédias (salle adulte, actualité et jeunesse).

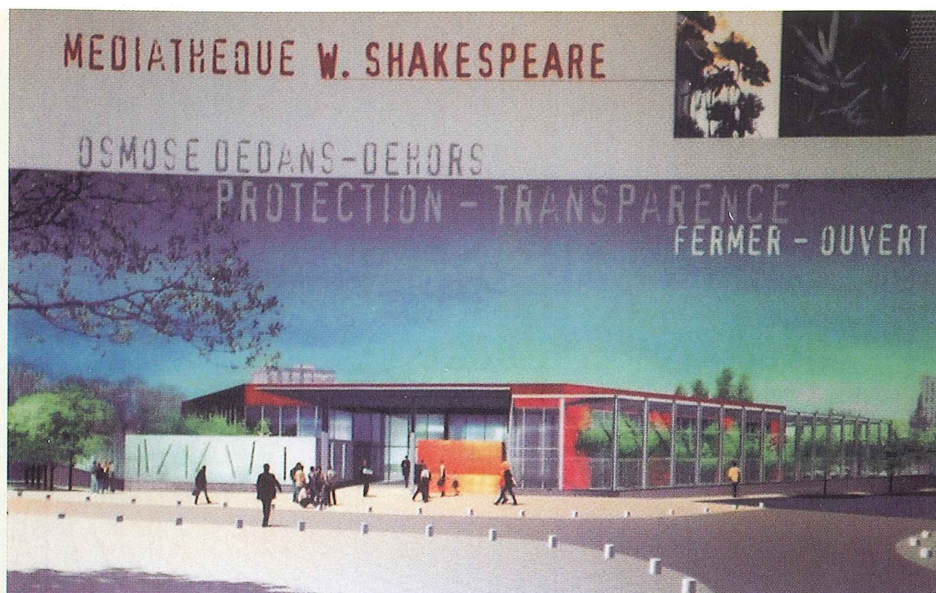
« Ces nouveaux équipements connaissent un réel succès. Par exemple, avec 3773 inscrits, la médiathèque Rousseau a plus que doublé le lectorat des deux bibliothèques du quartier de la Mosson qu'elle a remplacées », précise Gilles Gudin de Vallerin. Plus que des annexes, ces médiathèques de quartier, devenues médiathèques d'Aggloméra-

tion, possèdent la majorité des services proposée par la médiathèque centrale Emile Zola qui coordonne et couronne le réseau de lecture publique de la Communauté d'Agglomération de Montpellier (cf. interview de Gilles Gudin de Vallerin).

### La médiathèque Federico Fellini et la médiathèque centrale d'Agglomération Emile Zola

Place Paul Bec sur deux niveaux à l'entrée du centre commercial du Polygone, la **médiathèque Federico Fellini** constitue un département à part entière de la **médiathèque centrale Emile Zola**. Elle héberge sur 2000m<sup>2</sup> tous les supports ayant trait aux « images en mouvement » (vidéos, ouvrages et revues sur le cinéma, DVD, musiques de films...) et possède, uniquement en consultation, une bédéthèque riche de 3 500 BD.

De par son statut, son architecture, l'étendue de ses fonds, ses multiples secteurs de la connaissance en libre accès et ses services, la médiathèque centrale, inaugurée le 28 octobre 2000 et récemment baptisée Emile Zola, reste unique. 3 000 personnes la fréquentent en moyenne chaque jour... « *Le propre de l'espace public est d'offrir en chacune de ses parties un luxe social, pourtant proposé à tous* », déclarait Paul Chemetov, l'architecte, avec Borja Huidobro, de cette médiathèque de 10 000m<sup>2</sup> qui s'élève sur cinq niveaux dans le quartier Antigone. Ce luxe est sans aucun doute présent dans cette architecture enveloppée de verre. Le bâtiment qui se décompose en deux volumes clairement identifiables affirme les deux fonctions essentielles d'une bibliothèque : la conservation des documents (la médiathèque Emile Zola renferme également les archives de la Ville) et la mise à disposition d'espaces de lecture d'une grande clarté (1 300 places assises).

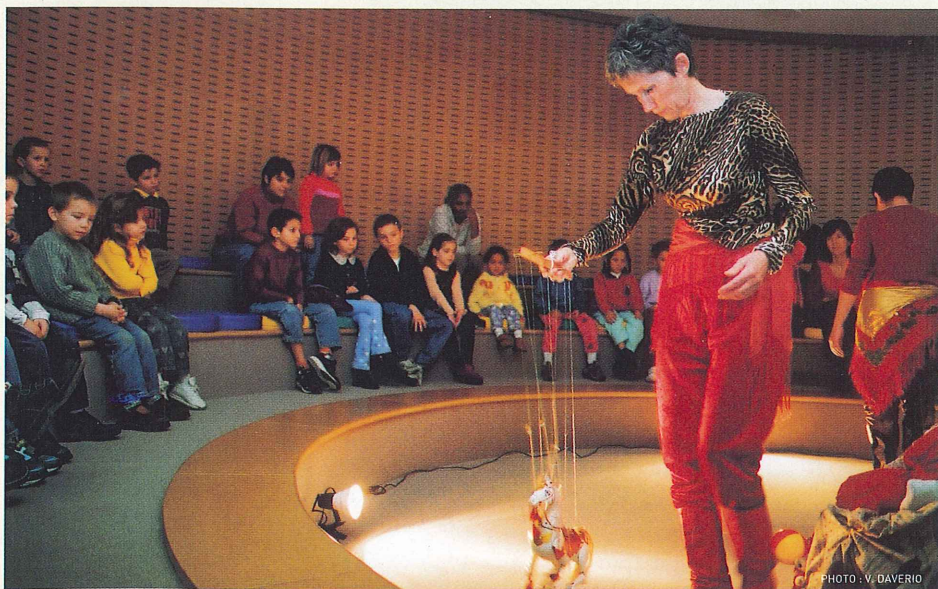


Projet de la Médiathèque Shakespeare

## Le réseau s'agrandit

Dernier né du réseau, La Gare à Pignan inaugurée le 19 octobre 2002, devenue médiathèque d'Agglomération depuis le 1er janvier 2003. Ce bâtiment neuf de 1200m<sup>2</sup> intègre les murs de l'ancienne gare de la commune, d'où son nom... Il est constitué de deux parties, une salle de conférence et d'exposition d'une capacité de 80 personnes et une grande salle de 800m<sup>2</sup> où sont proposés des livres, des CD, des CD-Rom... Cette pièce unique sans murs permet de créer un brassage du public et des rencontres entre générations. L'intégration de cette médiathèque au réseau de l'Agglomération lui permet de prendre une nouvelle dimension. « En terme de personnel, une nouvelle personne a pu intégrer nos services, en terme de budget nous pourrions mettre en place une politique d'acquisitions et d'animations plus importante... Au point de vue professionnel, ça nous permet de nous enrichir d'expériences d'autres médiathèques, de profiter de leurs services, d'avancer ensemble dans la réflexion sur le réseau de l'Agglomération... Ce sont des échanges

qui complètent ceux apportés par la Bibliothèque Départementale de Prêts », explique Lucie Bonnet, responsable de la médiathèque d'Agglomération La Gare à Pignan. A Montpellier, l'application du plan des médiathèques municipales se poursuit avec la programmation des deux établissements à construire : la médiathèque William Shakespeare, avenue Paul Bringuier, dans le quartier du Petit Bard. Conçu par l'architecte bordelais François Guibert, la construction de cet établissement de 1200 m<sup>2</sup> débute au mois d'octobre pour une ouverture prévue en février 2005. Dans cet équipement quatre secteurs seront particulièrement développés : un espace d'actualité et de CDROM, une section jeunesse multimédia, une section adulte multimédia et une salle d'animation et de vidéo collective. Dernière du plan des médiathèques à Montpellier, la médiathèque Tolstoï qui sera créée, quartier Aiguelongue, au Nord de la ville. Autre projet d'Agglomération, la médiathèque Françoise Giroud à Castries et celle de Clapiers qui permettront d'étendre le réseau actuel. La médiathèque de Castelnaud-le-Lez devrait prochainement être rattachée au réseau.



L'espace enfants de La Gare à Pignan

Marie-Christine Chaze, vice-présidente de Montpellier Agglomération, présidente déléguée de la commission Culture.



3 QUESTIONS A

## ➤ Marie-Christine Chaze

vice-présidente de Montpellier Agglomération, présidente déléguée de la commission Culture.

“Les médiathèques de l'Agglo, lieu de culture où se tisse du lien social”

Qu'est-ce que le transfert du réseau des médiathèques à l'Agglomération a changé ?

**Marie-Christine Chaze :** Dans le domaine culturel, ce transfert à la Communauté d'Agglomération de Montpellier effectué le 1<sup>er</sup> janvier 2003 comprend deux éléments. D'une part la gestion de nombreux équipements culturels existants ou à venir. C'est le cas du réseau des médiathèques de Montpellier, devenues médiathèques d'Agglomération, auquel s'ajoutent la médiathèque de la Gare à Pignan et les futures médiathèques que nous allons construire afin de créer un équilibre culturel en matière de lecture publique sur le territoire de la Communauté d'Agglomération. Et d'autre part, le transfert des compétences dans le domaine de la culture, c'est la définition d'une politique culturelle globale d'intérêt communautaire.

Cette politique doit favoriser le développement de la culture sur l'ensemble du territoire de Montpellier Agglomération.

Qu'apporte cette mise en réseau ?

**M.C. :** La mise en réseau des médiathèques de l'Agglomération permettra à chacun d'avoir accès à l'ensemble des documents du réseau par l'interconnexion des catalogues informatiques et par la mise en place d'un passeport lecture. Ce sont aussi des moyens financiers plus importants pour le fonctionnement des médiathèques, un renforcement du personnel, l'enrichissement des collections, une politique d'animations étendue... Cette politique se traduira par une définition des objectifs en partenariat avec la bibliothèque départementale de prêts de l'Hérault et les différentes bibliothèques et médiathèques municipales. Le but est de mutualiser les moyens dans un souci de développement global des différents réseaux de lecture publique.

Quels rôles ces médiathèques jouent-elles ?

**M.C. :** Elles ont avant tout une mission culturelle, bien sûr. Ce réseau de médiathèques modernes, qui propose à tous l'accès aux documents sur tous supports, permet de répondre au défi toujours présent de la démocratisation de l'accès à la culture et aux nouveaux moyens de communication. Mais ces médiathèques jouent également un rôle de lien social important. Il ne faut pas oublier que la Médiathèque Centrale est un des lieux les plus fréquentés à Montpellier après le stade de la Mosson ! L'architecture de ces médiathèques a été pensée pour créer des salles de lecture et d'étude, mais aussi des lieux de rencontres et d'échanges.



Gilles Gudrin de Vallerin, directeur des médiathèques de l'Agglomération de Montpellier

PHOTO : V. DAVERIO

### 3 QUESTIONS A

## > Gilles Gudrin de Vallerin directeur des médiathèques de l'Agglomération de Montpellier

### Assurer la cohérence du réseau

#### Quelles sont les missions de la direction des médiathèques d'Agglomération ?

**Gilles Gudrin de Vallerin :** La direction du réseau, basée à la médiathèque centrale, a des missions classiques telle que l'administration et le budget. Elle a également en charge les services techniques du réseau comme la réception des documents. Mais sa mission la plus importante est d'assurer la cohérence du réseau. Il est fondamental de réfléchir avec l'ensemble du personnel à la politique d'implantation des services, à la construction des équipements, aux acquisitions, aux animations... Cette vision prospective doit se faire dans la collégialité tout en tenant compte des enquêtes réalisées auprès du public.

#### Comment le réseau des médiathèques de Montpellier Agglomération s'inscrit-il au plan national ?

**G. G. :** Nous faisons partie des Agglomérations pilotes. Actuellement, il n'existe que 16 grandes médiathèques intercommunales sur la centaine de médiathèques dans les grandes villes françaises susceptibles de le devenir. Ensemble, nous imaginons l'avenir de ces médiathèques d'Agglomération en réfléchissant à des questions communes : Comment les catalogues des médiathèques peuvent-ils s'interconnecter ? Comment mutualiser les acquisitions ? Comment mieux faire circuler les collections et les usagers entre les différents bâtiments de l'Agglomération en réflexion avec la Bibliothèque départementale de Prêt ?...

#### Quelle politique d'acquisition menez-vous ?

**G. G. :** La politique d'acquisition est un point important de cette réflexion. Une médiathèque est un lieu de services, de rencontres, d'ouverture qui propose des documents sous forme physique ou numérique d'une grande diversité, du manuscrit médiéval au DVD ! Quelques 30 000 documents par an sont acquis par les médiathèques. Nous réfléchissons collégialement à une politique d'acquisition thématique pour qu'un maximum de titres se trouve dans les différentes médiathèques du réseau dans le respect de la pluralité des collections et des équipements.

# Gros plan sur 10 services gratuits du réseau

*Zoom sur dix services parmi les nombreuses prestations offertes par le réseau des médiathèques de l'Agglomération. Des avantages à consommer sans modération.*

### Les trésors de la médiathèque

Plus de 400 000 documents sont conservés dans les réserves de la Médiathèque Emile Zola sur 10 km de rayonnages... Parmi ce riche patrimoine réuni depuis 1794, l'évangélaire de Gellone du VIII<sup>e</sup> siècle (photo) est le plus ancien manuscrit de la médiathèque. Il fait partie des livres liturgiques apportés par Saint Guilhem lorsqu'il se retire en Languedoc. Autre livre précieux,

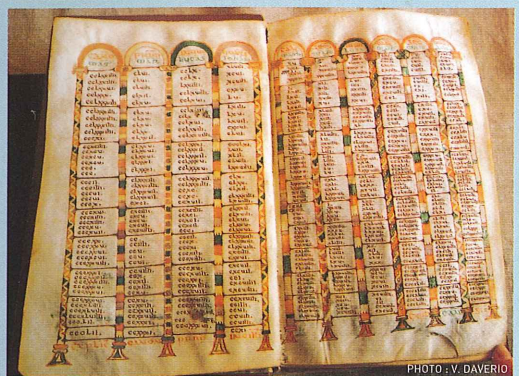


PHOTO : V. DAVERIO

le Décret de Gratien. Ce manuscrit a été fait vers 1345-1350. Il était destiné à Raymond de Canillac, prévôt de Maguelonne, puis archevêque de Toulouse. Il est illustré de 29 miniatures qui sont de la main d'un excellent enlumineur méridional.

Mais aussi la collection de livres d'artistes contemporains de Frédéric Sabatier d'Espeyran, le fonds Vallat légué en 1884, les livres de Vittorio Alfieri, la bibliothèque du docteur Cavalier léguée en 1888, le fonds Joseph Delteil... Sans oublier, 2 500 dessins de Jean-Marie Amelin, les vues pittoresques du département de l'Hérault au XIX<sup>e</sup> siècle, qui sont accessibles sur catalogue en ligne.

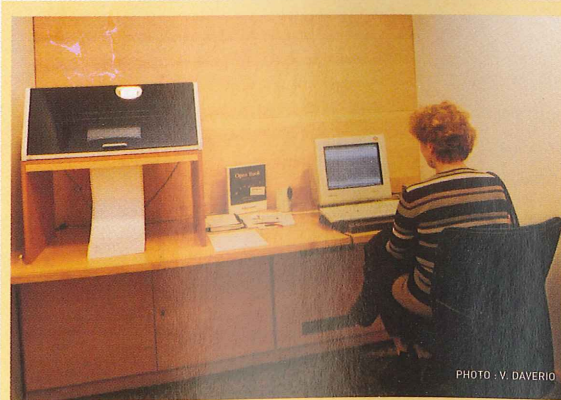


PHOTO : V. DAVERIO

### L'espace Homère pour les malvoyants ou non voyants

L'Espace Homère est consacré aux personnes malvoyantes ou non voyantes qui peuvent y consulter ou y emprunter des documents spécifiques : 1910 documents sonores, 323 livres en braille, 2600 ouvrages en gros caractères, albums tactiles, périodiques sur le handicap visuel... Tout document écrit de la médiathèque accessible au public, soit

160 000 documents, peut également être scanné afin d'être lu en braille ou écouté grâce à la synthèse vocale dans une des quatre cabines de lecture accessible sur rendez-vous. « Les assistantes spécialisées de l'espace Homère sont à l'écoute de nos besoins et font leur maximum pour nous rendre accessible le plus large choix de documents possible. J'apprécie énormément ce service adapté mis à notre disposition à la médiathèque Emile Zola », témoigne Evelyne Cohen-Sekelli, membre de l'Union des aveugles et de l'Association Valentin Haüy. 18 440 prêts ont été effectués en 2002 dans cet espace exceptionnel. Aucune autre médiathèque ne propose un service comparable dans le Sud de la France Pour les personnes malvoyantes ou non-voyantes, des lectures audiovisives collectives sont organisées tous les deux mois (les jeudis à 17h30) et des séances audiovisives collectives sont programmées chaque mois à Fellini. Ainsi, ce public particulier a pu apprécier « Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain », « Sur la route de Madison », « Merci pour le chocolat », « Le fils préféré »...

## L'Occitanie : la seule salle de documentation régionale du Languedoc-Roussillon

Au troisième étage de la médiathèque Emile Zola, le secteur Occitanie et recherche est la seule salle de documentation régionale en Languedoc-Roussillon. Elle comporte notamment 5 000 ouvrages de référence en libre accès classés par thème dans des rayonnages signalés en occitan et en français. Cartes, plans de la région, ainsi que des usuels concernant l'histoire, l'art ou la religion sont également en libre accès. Dans cette grande salle de 118 places, seule la consultation sur place est possible. Une collection qui représente une infime partie du fonds local conservé dans les réserves patrimoniales. Depuis 1923, les articles de revues et de congrès concernant le Languedoc Roussillon sont dépouillés et consultables sur internet. Le secteur Occitanie de la médiathèque centrale est exceptionnel, mais dans tous les équipements du réseau, les abonnés peuvent emprunter des livres sur l'histoire de la région.

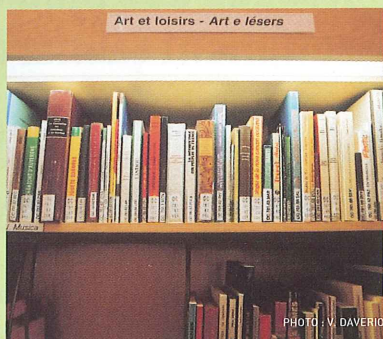


PHOTO : V. DAVERIO

## Ludothèque à J.J. Rousseau

Seule ludothèque du réseau, les enfants sont privilégiés à la médiathèque Jean-Jacques Rousseau. Jeux d'éveil, d'adresse, de construction, de plein air, de société... Cette ludothèque propose également des jeux pour adultes. Plus de 800 jeux à découvrir sur place, avec des copains ou en famille. Cette ludothèque permet d'accueillir un public plus populaire et de les inciter à découvrir d'autres secteurs des médiathèques.

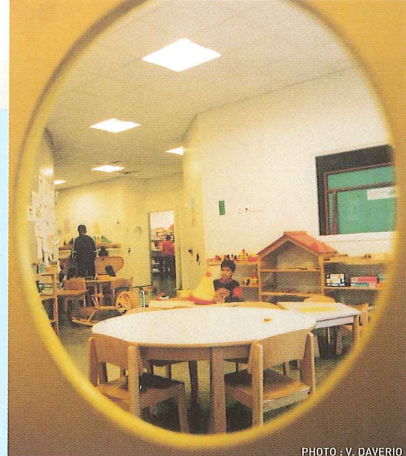


PHOTO : V. DAVERIO

## Libre écoute à l'espace musique et danse

L'espace « Musique et danse » de la médiathèque Emile Zola est un secteur tout public où les abonnés du réseau peuvent choisir parmi quelque 27 000 CD, plus de 2 000 partitions, mais aussi des livres, des revues, des magazines et des CD-roms concernant ces domaines. Rock, rap, techno, musique classique, jazz, blues, chansons francophones, musique pour enfants, musiques du monde, musiques fonctionnelles... Depuis le début de l'année, un bac regroupe la production issue de la région, tous genres confondus. A emprunter ou consulter sur place à l'aide d'un des points d'écoute individuelle du secteur. Une salle d'études dotée également de points d'écoutes, mais aussi d'usuels et documents de références sur la musique et la danse en consultation, permet de se plonger dans cet univers.

L'ensemble des médiathèques propose un espace pour la musique. En 2002, 363 837 CD ont été prêtés sur le réseau.

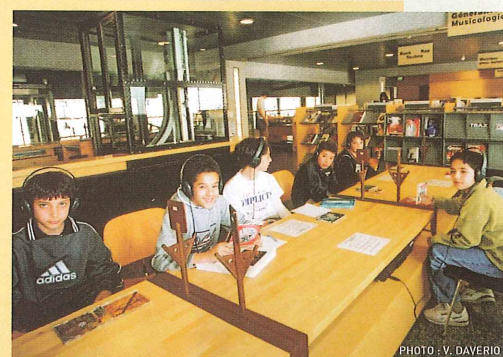


PHOTO : V. DAVERIO

## 400 titres de presse à consulter

Flâner, lire, s'informer... L'architecture contemporaine et le confort des salles des médiathèques d'Agglomération invitent les lecteurs de tous âges à profiter au maximum de ces lieux conviviaux. C'est notamment le cas au

Forum de l'actualité, au rez-de-chaussée de la Médiathèque Centrale Emile Zola, où de moelleuses chauffeuses permettent de lire la presse dans une ambiance agréable. Chacun trouve un journal ou une revue à son goût parmi les 400 titres de quotidiens français, étrangers et de magazines classés par thème en libre accès dans les rayons. A la médiathèque Victor Hugo, les revues sont présentées dans l'Espace Adultes qui rassemble documentaires, romans, BD, usuels... Tous ces documents sont en libre consultation sur de larges tables éparpillées dans cette salle en arc de cercle.



PHOTO : V. DAVERIO

## Bébés lecteurs

Dans chaque médiathèque, un espace est adapté à la jeunesse. A la médiathèque Jean-Jacques Rousseau, la bibliothèque de l'enfance chouchoute particulièrement les plus petits. Albums, comptines enregistrées et gros coussins calins sont mis à disposition des bébés lecteurs. Des animations spécifiques leur sont réservées tous les mercredis matin. Une vingtaine d'enfants âgés entre 3 mois et 3 ans accompagnée de leurs parents ou d'assistantes maternelles sont accueillis en début de matinée. Cette séance d'une quinzaine de minutes passionne les enfants, mais permet également de former les parents. Des contes sont ensuite proposés aux 3-7 ans.



PHOTO : V. DAVERIO

## Le prêt de DVD s'effectue à Fellini

Federico Fellini est l'unique plateau thématique du cinéma dans le réseau des médiathèques. 33 016 consultations vidéo ont été effectuées en 2002. Plus de 8 000 cassettes vidéo et 400 DVD, des classiques aux œuvres les plus récentes, peuvent être visionnées sur place seul (70 écrans individuels) ou en groupe (trois auditoriums). Une précieuse collection qui satisfait autant un public jeune friand de films récents que les cinéphiles ou étudiants à la recherche de documents plus rares.

Quelque 3 000 DVD sont également disponibles au prêt. Ce service connaît un énorme succès. La médiathèque Federico Fellini c'est aussi, un millier de bandes originales de films, près de 4000 ouvrages sur le cinéma, une vingtaine de revues spécialisées...

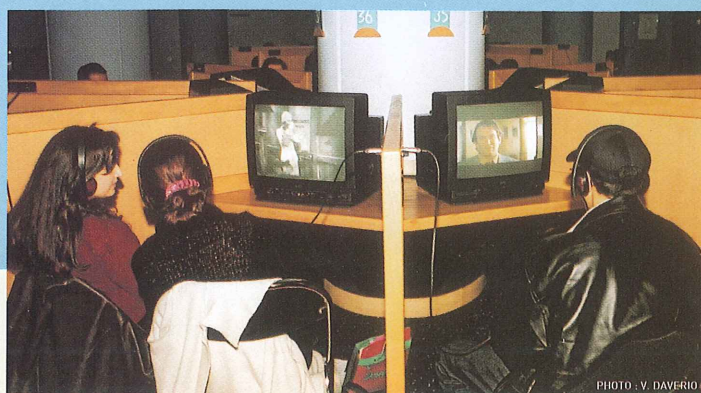


PHOTO : V. DAVERIO

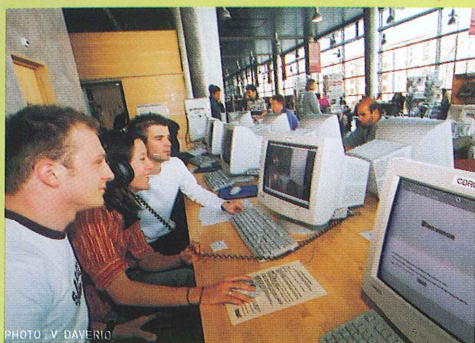
**375 ordinateurs et 63 accès Internet dans le réseau**

PHOTO V. DAVERIO

Au-rez-de-chaussée de la Médiathèque centrale, dans le secteur Forum de l'actualité, 16 postes informatiques sont à la disposition des lecteurs. Ils sont répartis en quatre groupes consacrés à des utilisations distinctes. L'espace

« Recherche documentaire » permet de surfer librement sur des sites. Il est préférable de réserver ces postes à raison de deux heures par semaine par personne. Des postes sont dédiés plus particulièrement à la « Vie professionnelle » avec des sites présélectionnés sur la recherche d'emploi, l'orientation scolaire, la formation, les concours, la constitution de CV... D'autres postes « Actu presse » et « Références bibliographiques » permettent d'avoir accès à des encyclopédies, à des banques de données de presse nationale et internationale (Europresse) et à des articles de presse numérisés issus de journaux nationaux ou locaux sur le thème de la région. Ces articles sont réunis par grands dossiers : le développement économique, les élections, les loisirs, les grands constructions, les équipements, l'activité culturelle...

Tous les quinze jours, des initiations sur Internet, Windows, Word ou Excel sont organisées. Des séances de deux heures gratuites sur inscription. Ce service multimédia du Forum de l'actualité ne représente qu'une petite partie des postes informatiques accessibles dans les médiathèques de l'Agglomération. En 2002, plus de 20 000 créneaux horaires d'utilisation d'internet, des cédéroms et de la bureautique ont été proposés dans le réseau.

**Entrées libres**

Les six médiathèques de la Communauté d'Agglomération de Montpellier organisent toute l'année des manifestations gratuites pour enfants et adultes. Projections vidéos, expositions, conférences, contes, initiations, rencontres... Un programme complet est publié tous les deux mois.



PHOTO V. DAVERIO

Connaissance du cinéma le samedi après-midi pour les adultes et le mercredi pour les enfants à la médiathèque F.Garcia Lorca.

**Réseau des médiathèques, comment ça marche ?**

Pour emprunter des documents et profiter des nombreux services proposés par les médiathèques, un abonnement annuel est nécessaire. Une carte de lecteur individuelle permet d'accéder à l'ensemble du réseau des médiathèques de la Communauté d'Agglomération de Montpellier.

**Tarifs abonnement annuel**

pour les habitants hors Hérault	50 euros
pour les habitants de l'Hérault	15 euros
pour les 16 à 25 ans et minima sociaux	7,50 euros
pour les enfants de moins de 16 ans	gratuit

**Pièces à fournir pour s'abonner****Première inscription**

- une photographie d'identité
- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile de moins de trois mois (loyer, EDF, téléphone...)
- les pièces justificatives pour les minima sociaux (RMI, allocations de fin de droit...)
- autorisation parentale écrite pour les moins de 14 ans

**Renouvellement**

- carte de lecteur
- justificatif de domicile de moins de trois mois

**Prêts de documents**

Le prêt de documents est effectué pour 24 heures minimum et pour trois semaines maximum sur présentation obligatoire de la carte de lecteur.

Un maximum de 10 documents peut être emprunté par carte sur l'ensemble du réseau.

**Dont un maximum de :**

10 livres	3 magazines
3 BD	3 CD audio
3 textes enregistrés	1 CDROM
1 DVD	

Les documents doivent être rapportés dans la médiathèque où ils ont été empruntés. Le non respect des délais de prêt est sanctionné : amende de 0,05 euros par jour de retard et par document. Tout document perdu ou abîmé devra être remplacé.

**Catalogue en ligne**

L'ensemble des références bibliographiques des collections cataloguées, soit près de 470 000 titres et 825 501 exemplaires, est informatisé et accessible sur le web.

Il permet la recherche de tout type de document (livre, magazine, disque audio, texte enregistré, cassette vidéo, partition musicale, document iconographique...), soit sur l'ensemble des médiathèques, soit sur une seule d'entre elles. Cette recherche peut se faire au nom de l'auteur, au titre, au sujet...

Sur ce site, l'abonné peut également, grâce à son numéro de lecteur et son mot de passe transmis lors de son inscription, consulter son compte et réserver des documents. Ainsi, 1 200 documents sont réservés par internet chaque mois.